

# L'orientation scolaire : où s'informer



Dès le collège, vous allez devoir faire des choix d'orientation pour vos études. Ne prenez pas cela à la légère et réfléchissez-y le plus tôt possible! N'hésitez pas à vous faire accompagner.

## UN CHOIX SOUVENT DIFFICILE...



**1 jeune sur 2**

considère qu'il était trop jeune quand il a eu à choisir sa filière



**76% des jeunes**

déclarent n'avoir réfléchi à leur orientation qu'une fois arrivés au lycée

## DES INTERLOCUTEURS DANS TOUTE LA FRANCE

- Plus de 500 centres d'information et d'orientation
- 1 300 structures du réseau Information Jeunesse
- Des permanences dans tous les établissements

Source : MENESR - CIDJ

## C onseils

### Se poser les bonnes questions

*Décider de son avenir n'est pas une chose simple. Avant de vous lancer, essayez de mettre ces quelques conseils en pratique. Voir liste 1 du carnet d'adresses.*

#### ■ Faire un point sur soi

Pour arriver à déterminer quelle filière et quel métier pourraient vous plaire, réfléchissez tout d'abord à vos centres d'intérêt et à votre personnalité. Si vous n'arrivez pas à identifier ce que vous aimez, pensez à ce que vous n'aimez vraiment pas. Rester assis? Être dehors? Être en contact avec plusieurs personnes? Cela vous permettra de faire le tri et d'orienter votre choix vers un domaine d'activité.

Les dossiers Actuel-Cidj de la série « J'aime... » (J'aime les langues, J'aime les maths, J'aime les

animaux...) vous permettent de découvrir des métiers en fonction de vos centres d'intérêt ou de vos matières préférées.

Si le plus important consiste à choisir un domaine ou un métier qui vous motive vraiment, vos résultats scolaires et vos aptitudes sont également à prendre en considération. Préférez-vous un enseignement théorique ou pratique? Vous sentez-vous capable de faire plusieurs années d'études?

Votre entourage (famille, amis, professeurs...) peut vous aider. Demandez autour de vous dans quel domaine on

vous verrait travailler. Certaines réponses vous étonneront peut-être, mais vous pourrez ainsi explorer de nouvelles pistes!

### ■ Faire un test ou un bilan d'orientation

Pour vous aider à trouver un domaine d'études qui vous intéresse, vous pouvez passer des tests d'orientation dans les centres d'information et d'orientation (CIO), dans les structures du réseau Information Jeunesse ou dans des centres d'orientation privés. Ils vous aideront à y réfléchir à partir de vos affinités.

### ■ Se confronter à la réalité

Lorsque vous aurez une idée de domaine ou de métier, **rencontrez des professionnels** qui vous parleront de leur quotidien. Il peut être très éloigné de l'idée que vous vous en faites. Pour cela, demandez à vos parents ou à leurs amis s'ils connaissent une personne avec qui discuter. Vous pouvez également contacter les fédérations professionnelles pour poser vos questions (temps de travail, études, salaires...).

Le **stage d'observation** de 3<sup>e</sup> est l'occasion de découvrir un métier. Même si elle ne dure qu'une semaine, cette expérience peut conforter ou remettre en cause votre motivation. Cela vous permettra d'y voir plus clair.

Se rendre aux **journées portes ouvertes** des écoles est également un bon moyen d'en apprendre plus sur les études qui vous attendent une fois que vous aurez un métier en vue.

Restez attentif à ce qui vous entoure. Des idées de métiers sont là, sous vos yeux. L'important est de ne pas être dans l'attente. Soyez actif dans votre orientation!

Il est également utile de **se renseigner sur les débouchés** professionnels. Dans un même domaine d'activité, certains métiers peuvent proposer beaucoup plus d'emplois que d'autres. Ceci peut vous influencer dans le choix de votre diplôme. De même, il existe des secteurs d'activité qui sont en pleine expansion alors que d'autres sont en repli. Il est important de le savoir avant de vous lancer tête baissée.

N'hésitez pas à vous rendre dans les CIO, le réseau Information Jeunesse, ou les centres privés pour rencontrer des conseillers et poser toutes vos questions.

#### À LIRE AUSSI

Le réseau Information Jeunesse n° 1.01

Découvrir les métiers: ressources ludiques interactives n° 1.06

Après le bac: quelles études choisir? n° 1.07

S'orienter après la 3<sup>e</sup> n° 1.325

S'orienter après la 2<sup>nd</sup>e n° 1.326

Le bac général n° 1.34

Découvrir la voie professionnelle n° 1.42

Les bacs technologiques n° 1.435

## É tapes

### Les étapes de l'orientation

**Le collège – surtout la classe de 3<sup>e</sup> – est fondamental pour votre orientation. Vos choix auront des conséquences sur votre parcours au lycée. Cf. dossiers Actuel-Cidj S'orienter après la 3<sup>e</sup> n° 1.325; S'orienter après la 2<sup>nd</sup>e n° 1.326**

### ■ Classe de 4<sup>e</sup>: premières décisions

Avant le dernier conseil de classe, vous pouvez choisir de formuler une demande d'orientation pour une 3<sup>e</sup> classique ou une **3<sup>e</sup> prépa-métiers**. Cette dernière, instaurée en 2019, permet, comme son nom l'indique, de découvrir le monde professionnel dès la 3<sup>e</sup>.

En 3<sup>e</sup> prépa-métiers, en plus des enseignements généraux (23h par semaine), vous consacrez une large partie de l'année (180h) à réfléchir à votre avenir professionnel. Vous effectuez des stages

d'immersion en entreprise, en centre de formation des apprentis (CGA) ou en lycée professionnel. Un renforcement des apprentissages en mathématiques et français est également prévu au cours de cette année.

Vous pouvez passer le diplôme national du brevet (DNB) ou un certificat de formation générale.

**Le plus :** l'enseignement de découverte des métiers et des formations professionnelles peut vous permettre d'obtenir des points supplémentaires au brevet.

## ■ Classe de 3<sup>e</sup> : une étape primordiale

En 3<sup>e</sup>, vous devez choisir entre 3 voies : générale, technologique ou professionnelle. Attention : des étapes d'orientation sont à respecter pendant l'année.

### Choisir sa voie en fonction de qui l'on est

Dès la 3<sup>e</sup>, vous aurez déjà à faire des choix pour vos études. Difficile de se projeter dans un avenir professionnel, surtout à 14 ou 15 ans... Mais sans aller jusqu'à faire un plan de carrière précis, vous pouvez déjà délimiter les domaines qui vous intéressent le plus et les manières d'apprendre qui vous conviennent le mieux. Voie générale, technologique ou professionnelle, c'est en 3<sup>e</sup> que cela se décide. Ces 3 voies représentent 3 façons d'étudier.

- La **voie générale** est la plus théorique. Recommandée si l'on envisage de poursuivre des études supérieures longues, elle demande de la réflexion et des capacités de synthèse.
- La **voie technologique** est un mélange d'observation et d'expérimentation. La majorité des élèves poursuivent après le bac en BTS ou en DUT.
- La **voie professionnelle** apporte des connaissances et des savoir-faire permettant d'entrer directement sur le marché du travail même si, avec de bons résultats, la poursuite d'études est aussi envisageable.

En début de 3<sup>e</sup>, vous assistez à un entretien personnalisé avec votre professeur-e principal-e et vos parents, qui vous permet de fixer les étapes et les démarches nécessaires pour préparer votre orientation.

### Faire son choix par étapes

Pendant l'année de 3<sup>e</sup>, différentes étapes sont mises en place pour votre future orientation en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique, en 2<sup>nd</sup>e professionnelle, ou en CAP. Le 1<sup>er</sup> trimestre vous permet de réfléchir à votre projet. Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, vous devez formuler des vœux provisoires, examinés par le conseil de classe. À la fin du 3<sup>e</sup> trimestre, vos vœux sont précis et le conseil de classe rend un avis définitif.

Dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre ou au début du 2<sup>e</sup>, ayez une idée du type d'établissement (lycée général, technologique ou professionnel) que vous visez. Votre choix dépend de vos goûts mais aussi de vos résultats scolaires.

Pour entrer en **CAP** ou en **bac pro**, commencez à réfléchir à la spécialité (électricité, commerce, transport, maintenance...) dès le mois de décembre et ne négligez pas vos résultats scolaires. Un bon dossier vous

permettra plus facilement d'entrer dans la filière qui vous plaît, surtout si celle-ci est très demandée.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *S'orienter après la 3<sup>e</sup> n° 1.325.*

### ORIENTATION POST-BAC

Pour aider les lycéen-ne-s dans la construction de leur projet post-bac, un renforcement de leur accompagnement tout au long de leur parcours est prévu. Le programme comprend notamment :

- 2 semaines d'orientation en novembre-décembre puis janvier-février à chaque niveau du lycée pour mieux formuler ses choix ;
- en tout, 54h environ seront consacrées à l'aide à l'orientation en seconde ;
- un second professeur principal en terminale pour un accompagnement personnalisé de chaque élève.

Cf. dossiers Actuel-Cidj *Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61 ; Après le bac : quelles études choisir ? n° 1.07.*

## ■ Pensez aux options facultatives

Si vous privilégiez une **2<sup>nd</sup>e générale et technologique**, réfléchissez aux éventuelles **options**. Vous pouvez suivre deux enseignements parmi les suivants : arts du cirque, biotechnologies, création et culture design, création et innovation technologiques, éducation physique et sportive, langue vivante C, principes fondamentaux de l'économie et de la gestion, santé et social, sciences de l'ingénieur, sciences et laboratoire.

Dans les lycées agricoles, vous pourrez choisir entre : écologie-agronomie-territoires-développement durable, management et gestion, hippologie et équitation ou autres pratiques sportives, pratiques sociales et culturelles ou pratiques professionnelles et atelier artistique.

Si vous le souhaitez, en plus de ces options ou à la place de celles-ci, vous pouvez étudier les langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec). Les points au-dessus de la moyenne dans ces matières apportent un bonus au bac (évaluation en contrôle continu).

Les options permettent de découvrir de nouvelles matières et de vous familiariser avec des sujets qui seront abordés plus en profondeur dans les cours de spécialité de 1<sup>re</sup> et de terminale.

**Attention :** s'engager à suivre un cours, même optionnel, exige du temps et de l'énergie. Si la surcharge de travail risque de nuire à votre apprentissage des autres matières, mieux vaut peut-être s'abstenir.



Par ailleurs, tous les lycées ne proposent pas toutes les options, il faudra donc prendre cela en compte pour le choix de votre établissement.

Dès la 3<sup>e</sup>, il peut être judicieux de penser aux diverses combinaisons d'**enseignements de spécialité du bac général** proposés par les lycées de votre zone géographique. Si vous souhaitez opter pour l'art, par exemple, il sera sans doute préférable de choisir dès la seconde un établissement proposant un tel enseignement.

### ■ **Classe de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique : déterminer ses choix**

Il est important de bien réfléchir à vos options et spécialités en vue de vos études supérieures. Pour vous aider dans votre orientation, un accompagnement personnalisé est prévu pendant l'année.

#### **Choisir ses spécialités au bac**

C'est en fin de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique que vous devrez choisir votre bac et en fin de 3<sup>e</sup> pour le bac pro. Si vous optez pour la voie générale, c'est aussi le moment où vous choisirez vos spécialités afin de vous préparer au bac (les sections L, ES et S étant supprimées, la dernière session d'épreuves finales de ces séries aura lieu en juin-juillet 2020).

Vous aurez le choix entre **12 spécialités** au total : histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques ; humanités-littérature-philosophie ; littérature et langues et cultures de l'Antiquité ; mathématiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la Terre ; sciences économiques et sociales ; langues, littératures et cultures étrangères ; numérique-sciences informatiques ; sciences de l'ingénieur ; arts ; biologie-écologie (seulement dans les lycées agricoles).

Il faudra se décider pour trois d'entre elles. En terminale, vous ne conserverez plus que deux spécialités parmi les trois étudiées en 1<sup>re</sup>. En théorie, vous pouvez choisir les spécialités que vous souhaitez, quelles que soient les options éventuellement suivies en 2<sup>nd</sup>e.

Cette année de 2<sup>nd</sup>e doit vous permettre d'y voir plus clair dans votre orientation et d'affiner vos goûts pour certaines matières. Évidemment, votre choix doit prendre en compte vos résultats scolaires. Comme en 3<sup>e</sup>, vous formulez d'abord des vœux provisoires au 2<sup>e</sup> trimestre et des vœux définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre. La décision finale revient au conseil de classe.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *S'orienter après la 2<sup>nd</sup>e* n° 1.326.

#### **Penser à l'après-bac**

Les DUT et certains BTS nécessitent un bac particulier en rapport avec leur spécialité professionnelle. Il est donc important de bien choisir votre bac et ses options dès la 2<sup>nd</sup>e. De même, pour réussir ses études à l'université, suivre certains enseignements au lycée est fortement recommandé.

À noter : il est souvent possible d'accéder à un métier via plusieurs voies d'études, sauf dans les secteurs médical et juridique.

Pour bien choisir votre bac (et vos études supérieures), renseignez-vous sur le marché de l'emploi du secteur ou du métier visé. Il est plus rassurant de s'engager dans une voie qui offre de réelles perspectives d'emploi.

#### **Suivi personnalisé**

Un accompagnement personnalisé de 2h par semaine est inclus dans l'emploi du temps. Il vous permet de découvrir les métiers et les formations, et de bénéficier d'un soutien scolaire et d'approfondissement de vos connaissances. L'accompagnement personnalisé est également mis en place en classe de 1<sup>re</sup> et de terminale.

Des **stages passerelles** existent aussi pour faciliter le changement d'orientation en 1<sup>re</sup> générale ou technologique. Objectif : acquérir les connaissances nécessaires dans les matières, la série ou la voie dans laquelle vous souhaitez poursuivre vos études.

#### **Conseil Affiner son choix**

Vous procéderez sans doute par élimination. Toutefois, même en ne retenant que les matières nécessaires à votre cursus et celles où vous avez de bons résultats, il se peut que votre liste soit encore trop longue. Pour vous décider, efforcez-vous d'anticiper les attendus concrets pour chaque matière : charge de travail, méthodologie, thèmes abordés... Interrogez vos professeurs et consultez les annales d'examen. Pour les premières épreuves de contrôle continu du nouveau bac, des sujets « zéro » ont été publiés.

M. Torre, journaliste au CID

# Où se renseigner ?

## De nombreuses sources d'information

**Guides, sites internet, rencontres avec des conseillers, réseau Information Jeunesse ou centres privés... Partez à la chasse aux infos ! Voir liste 1 du carnet d'adresses.**

### ■ Centres d'information et d'orientation (CIO)

Les CIO sont des lieux d'accueil, de documentation et d'information gratuits, destinés aux jeunes et à leur famille, ainsi qu'aux professionnels engagés dans la vie active.

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubrique Collège / L'orientation au collège / Les lieux d'information de l'orientation

#### Consulter la documentation

Vous recherchez une école, une filière d'études, un diplôme ou un métier ? Rendez-vous dans un CIO ! Vous y trouverez des guides sur les formations scolaires avant et après le bac, sur les activités professionnelles, les débouchés et les concours. Vous y bénéficierez aussi d'un accès à Internet pour surfer sur les sites d'orientation.

#### Rencontrer un conseiller

Dans un CIO, vous pouvez également rencontrer un PsyEn (psychologue de l'Education nationale), chargé de vous conseiller et de vous guider dans le choix de vos études et de votre projet professionnel. Il vous aidera à faire le point sur vos envies et vos objectifs. Il reçoit, avec ou sans rendez-vous, toute personne qui le souhaite. Il peut aussi assurer une permanence dans votre établissement scolaire.

Dans tous les cas, souvenez-vous que ses conseils n'ont pas valeur de décision : vous gardez votre entière liberté de choix !

À savoir : une réorganisation progressive des CIO est prévue. Pour l'heure, il en existe 443 répartis sur le territoire.

### ■ Réseau Information Jeunesse

#### 1 300 lieux d'accueil

Les points d'accueil Information Jeunesse (IJ) quadrillent tout le territoire français, y compris l'outre-mer. Toutes les grandes métropoles régionales possèdent leur Centre régional Information Jeunesse (CRIJ) : Lille, Rennes, Toulouse, Lyon, Marseille, Caen, Bordeaux, Nantes, Nancy...

Les CRIJ animent, dans leurs régions respectives, un réseau de Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ) et de Points d'Information Jeunesse (PIJ) qui accueillent, informent et accompagnent les usagers à l'échelon local.

#### Des services variés

Les types de services et les modalités d'information et d'accompagnement peuvent varier d'un CRIJ, d'un BIJ et d'un PIJ à l'autre. Au-delà de l'information proprement dite (études et métiers, emploi, logement, santé, Europe, nouvelles technologies...), de nombreux centres ont créé des services spécifiques pour répondre aux besoins de leurs publics, en particulier des jeunes. Pour connaître les services proposés par le centre le plus proche de chez vous, consultez son site internet.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Le réseau Information Jeunesse n° 1.01.*

### ■ Réseau des Cités des métiers

La Cité des métiers, à la Villette (Paris), informe sur les métiers et la vie professionnelle. Elle fait partie d'un réseau national et européen.

[www.reseaucitesdesmetiers.com](http://www.reseaucitesdesmetiers.com)

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

### ■ Réseau Euroguidance

Euroguidance est un réseau européen chargé de délivrer des informations aux jeunes qui ont un projet de mobilité en Europe, qu'il s'agisse d'études, de stage ou d'emploi. Les informations sont disponibles au sein des CIO « relais Europe » ou directement sur Internet.

[www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org)

### ■ Centres privés

Des centres privés et des associations proposent également des informations et des conseils d'orientation.

Le **réseau des SICF** (Services d'information et de conseil aux familles) de l'Apel (Association de parents d'élèves

de l'enseignement libre) est présent dans la plupart des régions et des départements. Il propose un service personnalisé et gratuit sur l'orientation scolaire, les études et les métiers.

[www.apel.fr](http://www.apel.fr)

Certains centres d'orientation proposent des séances de conseil payantes... Attention, cependant, au prix de ces prestations. Pour le coaching d'orientation, par exemple, il faut souvent compter entre 500 et 600 € pour 4 séances.

Spécialisés dans l'enseignement privé, le **Cide** et le **Centre Fabert** proposent des entretiens personnalisés payants, du coaching, des bilans, des tests d'orientation...

[www.enseignement-prive.fr](http://www.enseignement-prive.fr)

[www.fabert.com](http://www.fabert.com)

### ■ Chambres de commerce

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) proposent une découverte des métiers à travers diverses actions :

- les nuits de l'orientation : ces soirées proposent des animations dédiées à l'orientation et à l'information sur les métiers aux collégiens, lycéens et étudiants ;

[www.nuitsdelorientation.fr](http://www.nuitsdelorientation.fr)

- les mini-stages en entreprise : dès la 4<sup>e</sup>, les CCI proposent des mini-stages en entreprise pendant les vacances scolaires.

[www.cci.fr](http://www.cci.fr) rubrique Formations / Orientation professionnelle

### ■ Le web incontournable

De nombreux sites traitent des problématiques d'orientation, dont ceux du CIDJ ou de l'Onisep.

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

### ■ Salons et portes ouvertes

Les lycées généraux, technologiques, professionnels ou agricoles, ainsi que les CFA (centres de formation des apprentis), organisent des journées portes ouvertes. N'hésitez pas à vous y rendre pour tout savoir sur les études proposées et discuter avec des enseignants et élèves.

Pensez aussi aux journées d'immersion organisées par des établissements de l'enseignement supérieur. Pendant quelques heures, vous pourrez assister à des cours avec des étudiants et ainsi vous faire une idée de la manière dont fonctionne la scolarité à l'université ou dans l'école qui vous intéresse.

Les salons d'orientation vous permettent également de trouver des informations sur les formations, les établissements d'enseignement et les métiers.

#### LES ÉCOLES DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs (EPE) est présent dans différents départements et propose, entre autres, des entretiens personnalisés gratuits sur l'orientation scolaire. Plus largement, les Écoles des parents aident les parents et les enseignants dans leurs missions éducatives.

[www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)

# Carnet d'adresses

## Liste 1

Pour en savoir plus

p. 7

## Liste 2

Cité des métiers

p. 7

## LISTE 1

### Pour en savoir plus

#### Sites de référence

<http://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Fiches-Apec/Fiches-metiers/Metiers-Par-Categories>

Édité par : Association pour l'emploi des cadres

Sur le site : annuaire de 400 fiches métiers cadres par fonction. Pour chacun d'entre eux : missions, compétences, rémunération, profils les plus demandés, employeurs, rattachement hiérarchique, environnement de travail, évolution de carrière, témoignages.

#### [www.cidj.com](http://www.cidj.com)

Édité par : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

Sur le site : information pour les jeunes sur les études, l'orientation et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, l'alternance, le handicap ; vie quotidienne (conseils juridiques, trouver un logement, volontariat, partir à l'étranger...); annonces (stages, jobs), actualités, agenda.

#### [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Édité par : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Sur le site : informations sur la formation continue, rubrique Le système éducatif puis Les niveaux et les établissements d'enseignement et Greta.

#### [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)

Sur le site : présentation des études, des diplômes du collège à l'enseignement supérieur, des différents dispositifs de l'Éducation nationale, fiches secteurs, vidéos, témoignages, FAQ, annuaire des formations, guides d'orientation en téléchargement, recherche des établissements scolaires par géolocalisation, actualités, scolarité et handicap.

#### [www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

Édité par : Centre Info  
Sur le site : fiches et vidéos métiers, catalogue de l'offre de formation et des organismes de formation, conseils pour s'orienter dans la formation continue, actualités.

## Organismes de référence

### Le réseau des centres d'information et d'orientation (CIO)

75001 Paris  
[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)  
Réseau : 444 CIO en France

Accueillir, informer et conseiller personnellement en matière d'orientation et de formation professionnelles. Public : élèves et leurs familles, élèves handicapés, élèves en difficulté soumis à l'obligation scolaire, et étudiants.

### Mon orientation en ligne (Onisep)

12 mail Barthélemy Thimonnier  
Lognes  
77437 Marne-la-Vallée  
Tél : 01 64 80 35 00

[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)  
Répondre aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers, via une plate-forme téléphonique, une foire aux questions, une messagerie électronique et un tchat. Carte interactive des formations et des lieux de formation (rubrique boîte à outils).

### Réseau Information Jeunesse (CIDJ)

75015 Paris  
[www.cidj.com/nous-rencontrer](http://www.cidj.com/nous-rencontrer)  
Réseau : 1 300 structures Information Jeunesse (IJ) en France. Le CIDJ coordonne en direct le réseau francilien des Bureaux et Points Information Jeunesse (BIJ et PIJ). Accueillir, gratuitement et de manière anonyme, tous les jeunes, sans rendez-vous, sur tous les sujets qui les concernent : orientation, études, métiers, emploi, logement, santé, mobilité internationale...

## LISTE 2

### Cité des métiers

**Les Cités des métiers proposent un espace de documentation en libre accès et des entretiens avec des spécialistes de l'orientation.**

#### 02100 Saint-Quentin

Cité des métiers du Saint-Quentinois  
Maison de l'emploi et de la formation du St-Quentinois  
9 place Lafayette  
Tél : 03 23 04 03 06  
[www.maisonemploi-saintquentin.fr](http://www.maisonemploi-saintquentin.fr)

#### 13002 Marseille

Cité des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
4 rue des Consuls  
Tél : 04 96 11 62 70  
[www.citedesmetiers.fr](http://www.citedesmetiers.fr)

#### 22440 Ploufragan

Cité des métiers des Côtes d'Armor  
Technopole Saint-Brieuc Armor - Espace Sciences et Métiers  
6 rue Camille Guérin  
Tél : 02 96 76 51 51  
[www.citedesmetiers22.fr](http://www.citedesmetiers22.fr)

#### 60000 Beauvais Cedex

Cité des métiers du Grand Beauvaisis  
Maison de l'emploi et de la formation du pays du Grand Beauvaisis  
13 rue Jean Monnet  
CS 80813  
Tél : 03 60 56 60 60  
[www.beauvais.maison-emploi-formation-oise.fr](http://www.beauvais.maison-emploi-formation-oise.fr)

#### 68200 Mulhouse

Cité des métiers de la région mulhousienne  
Maison de l'emploi et de la formation  
34 rue Marc Seguin  
Tél : 03 89 54 40 01  
[www.citedesmetiers-mulhouse.eu](http://www.citedesmetiers-mulhouse.eu)

#### 75930 Paris Cedex 19

Cité des métiers de Paris Universités  
Cité des sciences et de l'industrie  
1<sup>er</sup> sous-sol  
30 avenue Corentin Cariou  
Tél : 01 40 05 70 00  
[www.citedesmetiers.com](http://www.citedesmetiers.com)

#### 76100 Rouen

Cité des métiers de Normandie (Pôle régional des Savoirs)  
115 boulevard de l'Europe  
Tél : 02 32 18 82 80  
[www.citedesmetiersnormandie.fr](http://www.citedesmetiersnormandie.fr)

#### 78190 Trappes

Cité des métiers de Saint-Quentin-en-Yvelines  
ZA du Buisson de la Coudre  
1 rue des Hêtres  
Tél : 01 34 82 82 61  
[www.citedesmetiers.sqj.fr](http://www.citedesmetiers.sqj.fr)

#### 87000 Limoges

Cité des métiers de Limoges et du Limousin  
Le Carré Jourdan  
13 cours Jourdan  
Tél : 05 55 10 00 37  
[www.citedesmetierslimousin.fr](http://www.citedesmetierslimousin.fr)



[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

